

## leçon de la clôture académique '85 à Bukavu

Les trois instituts supérieurs (ISTM, ISDR, ISP) de Bukavu ont officiellement clôturé l'année universitaire 1985; les 29, 30 et 31 juillet courant. Cette occasion, plusieurs allocutions ayant été prononcées par les autorités politico-administratives et académiques et de l'autre par les représentants des étudiants.

Pour les premières, c'est le tour d'horizon du travail soulignant différents degrés de la prestation des membres des trois communautés précitées et au cours duquel les 3 instituteurs ont annoncé leurs performances : contre 100 % d'échecs pour l'ISTM et 339 réussites pour les 731 inscrits à l'ISP, ils ont présenté les rapports relatifs au fonctionnement de leurs institutions où la sous-évaluation du corps

enseignant, l'impact de l'opération "assainissement" et des problèmes conjoncturels ont enfreint le bon déroulement de l'année universitaire. Les représentants des étudiants ont épinglé ce qu'il convient d'appeler "mal universitaire". Un mal qui conduit à la mise en cause de certains résultats.

Ils ont en fait stigmatisé le système d'allégeance entourant l'échelle d'appréciations de certains professeurs. Système entaché de spectres extra-académiques : tribalisme, régionalisme, trafic d'influences, corruption, et autres du genre affinité sentimentale ! L'incompétence de certains professeurs et la non consistance de certains cours n'ont pas été oubliées.

Tout compte fait, si pour les autorités l'année a touché à sa fin, et si pour les étudiants-finalistes, ils sont en fait au terme de leur parcours, il reste ce-

pendant les autres. C'est-à-dire; les autorités académiques qui doivent changer le fusil d'épaule pour une meilleure gestion ultérieure. Et les étudiants qui ne doivent pas afficher nécessairement une attitude négativiste. Les uns et les autres devront en tout cas puiser dans le discours parabolique du père Georges Defour. Relire tant soit peu celui du professeur Diur Katond renforcé par la sonnette d'alarme du père Dominique Milani aux isotopes "en âme et conscience" afin d'éviter de "perdre notre identité d'êtres humains".

Le secrétaire académique, le professeur Bura Pulunyo, ne croira pas si bien faire en soulignant : "Ne vous laissez jamais tenter par le démon de la corruption, de la concussion et de la paresse. "Nous osons croire que ces propos ne sont pas entrés dans des oreilles des sourds !

Barhayiga Shafari.

## signe distinctif

Depuis 1982, C. Lokoko, un jeune étudiant artiste-décorateur agréé par la direction régionale de la culture et Arts exerce son métier mais non sans surprise. Sur des dizaines de responsables d'entreprises commerciales, industrielles ou artistiques contactés, un seul a accepté le bien-fondé de se doter d'un signe distinctif définissant ses activités et les distinguant d'autres entreprises. Et pourtant, une ordonnance présidentielle n° 82-001, article 139 (7 janvier 1982) a été émise qui enjoint toute entreprise oeuvrant au Zaïre de se doter d'un signe et de le déposer dès acquisition du département ayant la propriété industrielle de ses attributions. Dès lors, cela ne relève pas d'un hasard de voir des sigles, labels ou insignes de certaines entreprises devenir célèbres et envahir le monde entier. L'acquisition d'un signe permet à une entreprise non seulement de faire sa "pub" une fois pour toutes, mais constitue aussi pour tout état une source indéniable de recettes.

## Une session de formation pour 78 agents de l'Etat

Le vendredi 26 juillet dernier a eu lieu à l'hôtel Métropole de Bukavu, l'ouverture officielle de la session de formation et de perfectionnement professionnels des agents de l'administration publique dont 15 du personnel civil des FAZ. Cette cérémonie a été présidée par le directeur de région, représentant le président régional du MPR et gouverneur de région, le citoyen Ngoy Shambuvi.

Les stagiaires auront à s'imprégner pendant six mois des enseignements relatifs à la comptabilité, à la gestion des stocks, à la mécanique générale, à l'électricité, à l'électronique et au froid.

Dans son mot de circonstance, le directeur régional de l'INPP, le citoyen Mutombo Diba a affirmé que dans le programme initial que son organisme avait tablé sur les impératifs économiques et la demande de l'ANEZA. Avec l'accord de la division régionale de la Fonction publique, l'INPP compte organiser cette année plusieurs sessions de perfectionnement au profit des agents de l'Etat. pour mener bien son action, l'INPP s'appuie

sur la subvention mensuelle du Conseil exécutif, la cotisation trimestrielle des employés, les retributions exceptionnelles pour les services spéciaux notamment pour la fourniture de matériels didactiques des apports, dons et legs. Dans ce même cadre, un projet belge vise à doter l'INPP/Kivu d'un atelier multidisciplinaire capable de satisfaire la demande des entreprises agro-industrielles du Kivu.

Le citoyen Mutombo Diba a en outre annoncé à l'assemblée la cession par l'autorité régionale à l'INPP d'un bâtiment des services de la STA/Bukavu pour abriter ses ateliers de formation.

Kaboyi Habimana.



## REMERCIEMENTS

Le citoyen BARHUMANA KARUME remercie de tout coeur tous ses parents, frères, amis et connaissances qui, de près ou de loin, ont partagé sa douleur lors de la disparition tragique de sa regrettée épouse NSIMIRE BADERHA KASHANGABUYE décédée le 30 juillet 1985.

PJ/193/G/85

## La Sucrierie de Kiliba en deuil

Son A-DG Elongo-Ongala n'est plus

La Sucrierie de Kiliba, le monde politique zaïrois et kivutien sont en deuil.

En effet, il a plu à Dieu de rappeler à lui dans la nuit du 6 au 7 août 1985, l'ancien Administrateur-directeur général de la Sucrierie de Kiliba et secrétaire d'Etat à l'Information et commissaire du peuple honoraire, le citoyen ELONGO PENE-ONGALA, décédé à l'hôpital de la FOMULAC-Katana des suites d'une courte maladie.

Sitôt informés de cette cruelle et brutale disparition, le Comité régional du MPR-Kivu réuni en séance mensuelle le 7 août et l'Assemblée régionale du Kivu réunie en session unique de 1985 ont envoyé à la SUCI, ainsi qu'à la famille du disparu des messages de condoléances. ELONGO-PENE-ONGALA, ont affirmé l'un et l'autre organe, a été un grand militant et brillant cadre du MPR qui a su promouvoir au sein de l'entreprise et du service public au sein desquels il avait oeuvré un climat social sain.

La dépouille mortelle de feu Elongo a été transférée à Kiliba et à Kinshasa d'où elle sera inhumée dans la localité d'origine du regretté. Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

La direction du Journal JUA, à laquelle s'associe tout son personnel, présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille du disparu.

Les cérémonies de son inhumation avaient eu lieu à Kinshasa samedi le 11 où selon le vœu de sa famille un deuil a été observé régulièrement.

Qui fut le citoyen Elongo Pene Ongala ?

Né à Kisangani le 12 août 1938, Elongo y termina ses études primaires et secondaires chez les Frères Maristes.

Au terme de sa candidature en philo & lettres et sa licence en droit à l'Université de Lovanium, il s'embarqua pour la Belgique où il décrochera le grade de docteur en droit à l'Université Libre de Bruxelles.

De 1965 à 1966, il effectuera un stage auprès du Marché commun et à la Société générale des banques à Bruxelles.

De retour au pays en 1966, il exerce les fonctions de conseiller juridique successivement à l'Onatra, au cabinet du Département des Transports et à celui des Finances, Budget et Portefeuille.

De 1971 à 1972, il se verra confié par le Président-fondateur les fonctions de Directeur général à l'Onatra.

De 1974 à 1976, il est nommé délégué général adjoint à la S.N.C.Z.

En émérite connaisseur d'hommes, le Président de la République le nomme ensuite membre du Conseil exécutif. C'est ainsi qu'il occupera les fonctions successivement de secrétaire d'Etat aux Mines et en même temps conseiller à la Primature de 1980 à 1981 et de 1982 à 1983 il est secrétaire d'Etat à l'Information, Culture et Arts.

En décembre 1983, il est nommé membre du conseil d'administration et ADG de la Sucrierie de Kiliba.

Musemi Kilondo Nkula.